

PRÉSENTATION DES CENTRES DE COMPÉTENCES GÉNIE TECHNIQUE DU BÂTIMENT ET PARACHÈVEMENT

Par une série d'articles, d'Handwiera souhaite présenter les Centres de Compétences Génie technique du Bâtiment et Parachèvement, récemment créés, sous leurs différents aspects. A cet effet, chacun des articles de la série présentera une thématique particulière des Centres de Compétences afin de dresser en fin de compte un tableau complet des mesures et initiatives qui ont été entreprises pour mettre en route ce projet innovant.

Partie 5 : L'analyse des besoins de formation

Comme nous venons de l'évoquer au sein des articles précédents, les Centres de Compétences du Génie technique du Bâtiment et du Parachèvement ont pour objectif d'instaurer un système de formation professionnelle continue contribuant à construire, développer et pérenniser les compétences des collaborateurs des entreprises artisanales.

A cet effet, les Centres de Compétences mettent en place une gestion des compétences systématique qui consiste principalement à identifier les écarts entre les compétences actuelles, détenues par les artisans salariés, et les compétences requises, exigées par une activité professionnelle ou attendues suite à une évolution de l'entreprise (projet de développement des activités, de diversification) ou de l'environnement professionnel (nouvelles technologies, nouvelles normes, ...).

L'identification des écarts entre compétences actuelles et compétences souhaitées correspond à la démarche de l'analyse des besoins de formation et présuppose une connaissance approfondie et actualisée de l'environnement professionnel, tech-

nique, technologique, normatif, ..., au sein duquel évoluent tant les salariés que les entreprises elles-mêmes. Elle nécessite également d'être au plus près des entreprises et des salariés pour être à l'écoute de leurs besoins, de sorte que la démarche d'analyse des besoins en compétences se fera à deux niveaux : au niveau de l'entreprise (adaptation et développement des activités) et au niveau du salarié (adaptation et développement de la performance personnelle).

Tout l'enjeu de l'analyse des besoins en compétences sera de transformer des besoins et des attentes en objectifs de changement et de formation clairement identifiables, et évaluables selon des critères objectifs à définir tant avec les entreprises que les salariés.

Pour ce faire, les Centres de Compétences de l'Artisanat sont en train de mettre en place des outils appropriés (questionnaires et entretiens) qui permettront de recueillir des données concernant les besoins et les attentes des entreprises et des salariés en matière de compétences.

Pour rester au plus près de la réalité des entreprises, les Centres de Compétences organiseront tous les ans une campagne de recensement des besoins sous la forme d'un questionnaire par métier à remplir en ligne sur le site www.cdc-gtb.lu / www.cdc-par.lu. Il suffira au responsable de l'entreprise ou au salarié intéressé de cocher les cases dans les domaines professionnels dans lesquels un besoin ou un manque se fait sentir. A la fin de chaque partie de questionnaire, un espace sera prévu pour des commentaires, des précisions sur les souhaits émis ou d'autres besoins qui ne paraîtraient pas dans le questionnaire.

Ce questionnaire permettra également de prendre en compte des besoins en compétences plus spécifiques de certaines entreprises, nécessitant un entretien individualisé dans l'optique de la mise en place de formations sur mesure.

① **Activités Techniques et technologiques pour CEC 1-2-3-4 :**
 Cochez le(s) activité(s) et le(s) niveau(s) correspondant à des problèmes fréquents rencontrés sur le terrain ou à des compétences à développer chez vos salariés

	CEC 1 (JT ou HO)	CEC 2 (BO)	CEC 3 (O1)	CEC 4 (O2)
Lire un plan, un dossier technique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concevoir un plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Calculer les besoins en matériaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consulteur et gérer le stock (déclassement des matériaux et outillage, commandes, entreposage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménager le poste de travail et les locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir l'ordre et la propreté de l'atelier ou du chantier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Extrait du questionnaire

Les données ainsi recueillies seront traitées par le service d'ingénierie pédagogique des Centres de Compétences qui établira un plan sectoriel de formation annuel par fédération à mettre en œuvre l'année suivante. Ce plan de formation sera validé par les fédérations respectives et la Commission de Gouvernance. Cet organe regroupe la Fédération des Artisans, les syndicats OGBL et LCGB, et les Centres de Compétences GTB et PAR et a entre autres pour rôle de veiller au bon fonctionnement des Centres de Compétences.

Dans le cadre de cette démarche, les Centres de Compétences conseilleront également les entreprises exprimant des besoins de formation spécifiques et sont à la disposition des demandeurs collectifs ou individuels pour des entretiens individualisés. Ils collaboreront également à l'élaboration de parcours de formation individualisés ou encore à l'établissement de dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'analyse des besoins est essentielle dans l'élaboration de dispositifs de formation et se situe donc à deux niveaux : stratégique et pédagogique. Elle permet de produire des formations adaptées aux réalités et aux évolutions des entreprises et secteurs professionnels, et de produire une pédagogie adaptée aux profils des publics, porteuse de sens, de motivation et de développement.



Julie Bourgeois | Damien Will

Centre de Compétences Génie technique du bâtiment

Centre de Compétences Parachèvement

5, ZAE Krakelshoff | Bâtiment Neobuild | L-3290 Beltembourg

T +352 265 956 913 |

E julie.bourgeois@cdc-gtb.lu | damien.will@cdc-gtb.lu

I www.cdc-gtb.lu | www.cdc-par.lu



L'EXPÉRIENCE AU SERVICE D'UNE QUALITÉ DURABLE.